

Réf : 2026-D3SE/CVS/FC

Affaire suivie par : F. CROIGNIER
Téléphone : 03.22.97.08.96
Télécopie : 03.62.72.88.75
ars-hdf-veillesanitaire@ars.sante.fr

Lille, le 26/01/2026

CERTIFICAT DE NON EPIDEMIE

Délivré dans le cadre de transports de corps à l'étranger

Compte tenu des informations issues des dispositifs de surveillance sanitaire, je soussigné, Docteur Florian SANZ, médecin de permanence dans le service de veille et sécurité sanitaires de l'Agence Régionale de Santé, atteste, pour l'ensemble des départements de la région des Hauts de France, de l'absence d'épidémie connue pouvant constituer une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI) au sens du Règlement Sanitaire International de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Le cadre de permanence
Docteur Florian SANZ

